

Togo : Les commerçantes de Lomé bientôt assurées par INAM



L'Institut national d'assurance maladie (INAM) multiplie les rencontres avec les différentes couches sociales du Togo dans la perspective de l'extension de la couverture maladie. Vendredi, Myriam Dossou-d'Almeida et ses services techniques ont rencontré un premier groupe des femmes des marchés de Lomé. La rencontre a permis de comprendre les besoins de ces commerçantes et de réfléchir aux modalités de leur prise en charge par l'INAM.

La rencontre avec ce 1^{er} groupe de femmes des marchés de Lomé fait suite à celle tenue la semaine dernière avec les femmes des marchés de Kara. La démarche, explique la Directrice générale de l'INAM, participe de la construction d'un régime solide et d'assurance maladie durable.

« Le message est le même et ce n'est pas qu'une envie de l'INAM. Nous sommes dans la continuité du mandat social du Chef de l'Etat. Autant le régime des fonctionnaires s'est mis en place pendant trois ans, autant nous avons initié depuis 2015 des études pour étendre progressivement la couverture maladie à toute la population à la demande du Président de la République et du gouvernement », a déclaré Myriam Dossou-d'Almeida à l'issue de la rencontre.

{loadmoduleid 210}

Pour Mme Dossou d'Almeida, il n'est pas question d'aller à l'aventure. Pour elle, il y a lieu de mieux connaître les différents groupes socioprofessionnels pour adapter une couverture qui correspond vraiment à leurs besoins.

« L'assurance maladie, c'est bien entendu un coût. En mettant ensemble les couches socioprofessionnelles, il s'agit de tout faire pour que le coût soit abordable pour chacun », a-t-elle précisé.

La rencontre avec ce premier groupe des femmes des marchés de Lomé a permis de comprendre les besoins des commerçantes, de réfléchir au panier de soins et aux modalités de prise en charge. La démarche de l'INAM entre dans le cadre des gouvernants tendant à l'extension de la couverture.

Les participantes ont salué la démarche de l'INAM. Elles se sont félicitées du fait que l'institut se soit rappelé d'elles. Certaines de ces commerçantes ont souhaité que leur assurance démarre immédiatement.

Selon Komigan Adogli, le Chef département des délégations à INAM, d'autres rencontres sont annoncées avec les représentantes de ces commerçantes pour définir le panier et les cotisations.

C'est depuis 2012 que le gouvernement togolais a instauré l'assurance maladie pour les fonctionnaires. Ces derniers mois, les artisans et les étudiants ont été également enrôlés. Une séance de travail a eu lieu avec les journalistes également dans ce sens.

{loadmoduleid 212}